

# ESPACE AERIEN

Année 2016

## AUNAY/ODON

Site FFVL N° 14021

### Vol en local :

Respect des priorités et des règles de vol à vue : visibilité et distance par rapport aux nuages (fonction de l'altitude de vol)

### Départ en cross :

- ⇒ **Les jours de semaine avant 12 heures (heure d'été) :** Tel au 08.00.24.54.66 pour savoir si le couloir de vol en très basse altitude R 149G, situé au sud-est du site (voir carte aéronautique), est activé. **Si activé : interdiction de pénétrer** car l'entraînement des avions de chasse se fait entre 240 m/sol et 540 m/sol à grande vitesse et sans prévention des abordages
- ⇒ **TMA et CTR de TOURS en classe D** en Nord/Nord-Ouest (distance : 155/220 km si plafond inférieur à 2850 m)
- ⇒ **TMA et CTR d'ORLEANS et de CHATEAUDUN en classe D** en Nord-Ouest (distance : 120/140/160km)
- ⇒ **Possibilité de pénétrer sous les TMA de TOURS et TMA d'ORLEANS (axe Vendôme-Blois) sous réserve de respecter impérativement les plafonds maxima autorisés (voir carte aéronautique) ; dans le doute s'abstenir**

**TMA et CTR en Classe D =  
INTERDITES DE PENETRATION**